

BOEN n° 41 du 07.11.2013

- I. Mise à disposition de la Polynésie Française des personnels enseignants spécialisés du premier degré - rentrée d'août 2014

- II. Mobilité des personnels enseignants du premier degré - rentrée scolaire 2014.

DVRH – 07/11/2013

**Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants spécialisés
du premier degré – rentrée d'août 2014**

Références : BO n°41 du 07.11.2013

Destinataires : enseignants spécialisés du 1^{er} degré

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n°41 du 7 novembre 2013 portant mention des modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à **une mise à disposition de la Polynésie française pour la rentrée scolaire d'août 2014.**

Attention :

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site SIAT ; il devra être transmis dûment complété et signé, en double exemplaire, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces demandées pour le **26 novembre 2013**, délai de rigueur.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef de la DVRH

DVRH – 07/11/2013

Mobilité des personnels enseignants du premier degré – rentrée scolaire 2014

Références : BO n° 41 du 07.11.2013

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

Hélène MALAPTIAS (04.90.27.76.22)

A l'attention des enseignants du 1^{er} degré

J'attire votre attention sur la note de service relative à la **mobilité des personnels enseignants du premier degré** pour la rentrée scolaire 2014, publiée dans le bulletin officiel n° 41 du 7 novembre 2013.

Elle est suivie de cinq annexes relatives :

- aux règles de gestion du mouvement relatives au département de Mayotte (annexe I)
- aux critères de classement des demandes de mutations au mouvement interdépartemental (annexe II)
- à l'accès par internet au système d'information et d'aide aux mutations - SIAM - (annexe III)
- au calendrier de gestion du mouvement interdépartemental (annexe IV)
- au mouvement complémentaire (annexe V)

Signataire : Gabriel DUBOC, chef de la DVRH